



Service de la Vie Étudiante
RB/EH/21/34

Bordeaux, le 10 mai 2021

Le Directeur Général du Crous de Bordeaux-Aquitaine

VU la lettre n° 484 du 9 novembre 1989 du Directeur du CNOUS relative aux projets "CULTURE-ACTION" ;

VU la lettre n° 39 du 5 décembre 1988 du Directeur du CNOUS relative à la comptabilité des projets "CULTURE-ACTION" ;

VU la lettre n° 109 du 24 mai 1994 du Directeur du CNOUS relative au développement culturel notamment son annexe 1 titre 2 ;

VU l'avis émis par la Commission Régionale Culturelle réunie le 04 mai 2021 ;

ARRÊTE

Article UNIQUE : Les projets présentés par les étudiants sont cofinancés sur le fonds d'aide aux projets étudiants (FAPE) à hauteur du crédit alloué par le Centre National, soit 40 000 euros.

PROJETS	SUBVENTION ACCORDEE (en euros)
M.E.R.D.E – Reportage sur « la Révolution des casseroles »	2 500€
LES PETITS MAUX EN BULLES – Création autour de la maladie mentale	1 000 €
FFIPP – Création émission radio et podcast	400 €
MTECH – Open Air	200 €
TAZ – Festitaz	1 000 €
ABESS – A.D.A	1 000 €
CULTIV' ACTIONS – Atelier d'Eloquence « Ta mère la mieux »	500 €
CULTIV' ACTIONS – Expo photo	700 €
ARCHIMUSE – La cité Frugès Le Corbusier : d'une habitation ouvrière au Patrimoine Mondial	1 500 €
AEGB – Conférence Développement durable + cartopartie	0 €
CARABINS DE BORDEAUX – Tog'ether	1000 €
TOTAL ATTRIBUÉ	9 800 €

Jean-Pierre FERRÉ

CROUS DE BORDEAUX-AQUITAINE
Le directeur général adjoint.

Yann-Eric PROUTEAU